

Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 16 décembre 2024

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : en finir définitivement avec les pictogrammes-piéton dans les zones de rencontre.

Déplacements & Stationnement – Fiche N°107

A l'attention de monsieur Fabien BAGNON
Vice-président de la Métropole

Monsieur,

Je vous écris au sujet des pictogrammes-piéton qui sont peints isolément au sol dans les zones de rencontre.

Dans ma Fiche DS N°104 en date du 20 septembre dernier concernant la zone de rencontre créée dans le chemin de Chasse à Oullins-Pierre Bénite, mon Association a demandé :

- la suppression de la ligne blanche au sol et des pictogrammes-piéton.
- l'implantation d'une signalisation verticale à chaque entrée de la zone de rencontre.
- l'implantation importante d'éléments urbains pour les piétons et cyclistes (bancs, bacs à plantes, arceaux-vélos, etc..) qui « casseront » la linéarité de la trajectoire des voitures et, in fine, l'impression d'une large chaussée dévolue aux voitures au lieu d'un espace où le piéton est prioritaire.

Seuls les pictogrammes-piéton au sol ont été supprimés. Certes, la réaction de la Métropole a été vraiment très minimaliste par rapport à ce que l'on est en droit d'attendre d'une zone de rencontre digne de ce nom.

Toutefois, la Métropole a reconnu dans l'article du Progrès paru le 7 octobre dernier que de tels pictogrammes-piéton n'avaient rien à faire dans une zone de rencontre. Et c'est la raison pour laquelle ils ont été supprimés dans le chemin de Chasse.

Or, de nouveau, un adhérent nous signale qu'il existe de tels pictogrammes-piéton dans le chemin de Montlouis, toujours à Oullins-Pierre Bénite : → photo page 2.

Comme nous ne pouvons pas faire un courrier à chaque fois que l'on nous dit qu'une telle stupidité, qu'une telle aberration existe, je vous écris pour exprimer **trois demandes très fortes**.

Mon Association demande :

1. La suppression des pictogrammes-piéton dans le chemin de Montlouis.
2. La suppression de tous les pictogrammes-piéton peints isolément au sol qui existent actuellement dans toutes les zones de rencontre de l'aire métropolitaine.
3. L'inscription dans le futur Guide des Aménagements-piéton de la Métropole du bannissement de ce type de pictogrammes-piéton dans la création d'une nouvelle zone de rencontre.

Je vous adresse, Monsieur le Vice-président métropolitain, mes très sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Jean-Louis CLAUDE, adjoint au Maire d'Oullins-Pierre Bénite
- Mme Dominique BENATOUIL, responsable Voirie Ouest – Le Grand Lyon
- Mme Manon CALLOT, chargée d'études d'accessibilité – Le Grand Lyon
- Le Progrès

Une telle photo du chemin Montlouis montre une véritable mascarade de cette zone de rencontre :

- les pictogrammes-piéton peints isolément au sol signifient pour les piétons qu'ils *doivent* marcher entre la ligne blanche continue et les murs, soit sur un espace ridicule !
- les véhicules motorisés doivent, certes, rouler à 20 km/h maxi comme cela est bien signifié au sol mais l'automobiliste ou le livreur est en droit de penser que tout le reste de cet espace est pour lui !

On le dit de nouveau : une véritable mascarade !

